



## Sommaire

• Le mot du Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

• En bref...

• Tout savoir sur les travaux du groupe "Aménagement du territoire"

• Agenda



## Le mot du Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les premiers résultats de la consultation des acteurs sont encourageants. La finalité qui était de rechercher les facteurs propres à faciliter l'insertion du projet hors considération de fuseaux a été respectée par les membres des groupes de travail. La participation, forte et constante, a permis l'échange de points de vue différents dans un climat de respect mutuel. Enfin, pour chacun des quatre thèmes environnementaux proposés, les participants se sont entendus sur des propositions qui ont été transmises aux partenaires co-financeurs, comme RFF s'y était engagé.

RFF souhaite capitaliser sur ces acquis et poursuivre la démarche jusqu'au terme des études complémentaires. En effet, si les propositions des groupes de travail reflètent bien les préoccupations des acteurs, certaines sont très générales, d'autres s'adressent aux collectivités territoriales, certaines enfin supposent la modification de lois ou de réglementations sur lesquelles RFF n'a pas de prise directe. L'équipe projet s'attelle dès maintenant à porter les propositions qui relèvent de sa responsabilité. La démarche de consultation des acteurs pourra ainsi déboucher sur des résultats et des engagements plus concrets.

Michel CROC

Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



## En bref...

Dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement, RFF proposera aux participants des groupes de travail thématiques, un séminaire d'une journée sur le thème "ferroviaire et développement durable". Au programme, une séance plénière avec des interventions d'experts et des ateliers pour plancher sur des indicateurs de développement durable. La date reste à préciser.



## Tout savoir sur les travaux du groupe "Aménagement du territoire"

### QUI PARTICIPE AU GROUPE "AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE" ?

« Comment prendre en compte les effets socio-économiques du projet sur les territoires ? » Cette question a été posée à une vingtaine d'acteurs représentatifs de la région PACA. Objectif de cette consultation ? Proposer des orientations et des mesures pour améliorer l'insertion du projet LGV dans son environnement.

Ainsi :

- l'Association Collectif TGV Sud Var
- l'Association Hyéroise pour le transport ferroviaire
- TPM transports
- l'Association Usagers de la gare des Arcs-Draguignan
- le MNLE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- la CCI Marseille-Provence-Métropole
- la CCI Nice Côte d'Azur
- la CCI Var
- FARE Sud
- Cadde 06
- l'Association pour la promotion des transports publics
- la FNAUT Provence-Alpes-Côte d'Azur
- la FNAUT Var
- le Conseil Economique et Social Régional
- l'Association des amis du rail azuréen
- le GIR MARALPIN
- l'Association TGV Côte d'Azur
- l'Association "le Train Avenir Centre Var"
- l'Association TGV Développement Var - Nice - Côte d'Azur
- l'AGAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise)

ont réfléchi, aux côtés du maître d'ouvrage RFF, aux effets possibles de la LGV sur la métropolisation (organisation du territoire autour de la métropole), le développement et la cohérence du réseau ferroviaire en PACA, la protection de l'environnement mais aussi la mobilité des habitants et le prix du foncier dans la région.

### OÙ EN EST LE GROUPE "AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE" À L'ISSUE DE SES DEUX PREMIÈRES RÉUNIONS ?

Les interventions d'experts des questions démographiques et de l'aménagement du territoire (INSEE, Direction Régionale de l'Équipement, Agence d'urbanisme d'Avignon) ont permis de constater la croissance soutenue de la population régionale et le rôle des infrastructures autoroutières et ferroviaires sur l'organisation du territoire.

Dans ce contexte, les participants se sont entendus sur un double enjeu :

- garantir l'attractivité de la région en rapprochant les métropoles du grand sud de la France,
- veiller à la qualité de vie de la population en organisant un réseau de transports collectifs bien maillé jouant le rôle d'alternative à la voiture.

Pour prévenir l'étalement non maîtrisé de la métropolisation qui pénaliserait les espaces naturels et agricoles, ils souhaitent que la LGV passe au plus près des zones fortement urbanisées. L'emplacement des gares est donc un élément déterminant pour le projet.

Par ailleurs, les membres du groupe de travail "Aménagement du territoire" demandent au maître d'ouvrage d'étudier avec plus de précision les déplacements des habitants, en particulier les déplacements de loisirs ou de consommation qui sont devenus aussi importants (voire plus importants) que les déplacements pour motifs professionnels. Le train pourrait répondre à ces problèmes de desserte... à condition que le nouveau projet s'articule bien avec les réseaux de transport collectif existants.



## Agenda

Les troisièmes réunions des 4 groupes de travail se sont déroulées :

- le 29 juin : Groupe Milieu Humain
- le 3 juillet : Groupe Agriculture et viticulture
- le 4 juillet : Groupe Aménagement du territoire
- le 5 juillet : Groupe Biodiversité et milieu naturel

Le Comité d'Orientation (CODOR), qui s'est tenu le 20 juillet 2007, a enclenché la phase 2 des études complémentaires.

